

Soutenez l'action de la Fondation du patrimoine pour un projet d'acquisition ou de restauration du patrimoine porté par la Société des Amis de Versailles

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : Courriel :

1. Je fais un don d'un montant de : €

J'effectue mon don au titre de :

- l'impôt sur le revenu (IR)
 l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Je souhaite que mon don permette de soutenir l'action de la Fondation du patrimoine pour un projet d'acquisition ou de restauration du patrimoine de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles porté par la Société des Amis de Versailles et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

2. Je choisis mon mode de règlement :

par chèque libellé à l'ordre « Fondation du patrimoine - Projets de la Société des Amis de Versailles » et adressé à : Fondation du patrimoine - Délégation Ile-de-France - 153 bis avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.*

par virement bancaire : merci de contacter la délégation Ile-de-France de la Fondation du patrimoine à idf@fondation-patrimoine.org.*

par carte bancaire sur notre site internet www.fondation-patrimoine.org/32160 ou en scannant le QR code ci-contre.



Nous vous remercions pour votre générosité !

Fondation du patrimoine - Délégation Île-de-France - 153 bis avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE
www.fondation-patrimoine.org - contact : idf@fondation-patrimoine.org
Fondation reconnue d'utilité publique - Loi du 2 juillet 1996 - Siren 483 812 827

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.